

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



Rapport d'évaluation externe du Master en Sciences de l'Education, parcours Technologie éducative de l'Université Numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK)

Equipe d'évaluateurs :

- M. Mouhamadoune SECK, Professeur Titulaire (UIDT), Président ;
- M. Djibril SECK, Professeur Titulaire (UCAD), membre ;
- M. Mountaga DIOP, Professeur Assimilé (UCAD), membre.

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

Septembre, 2025

TABLE DES MATIERES

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'établissement et du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	6
3. Description de la visite sur site	8
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	10
5. Points forts du programme.....	22
6. Points faibles du programme	23
7. Appréciations générales.....	24
8. Recommandations à l'établissement.....	26
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	26
10. Proposition de décision	26

Introduction

Dans le cadre du processus national d'assurance qualité piloté par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-SUP), le programme de Master en Sciences de l'Éducation – Parcours Technologie Éducative de l'Université Numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) a fait l'objet d'une évaluation externe, conformément au référentiel applicable aux formations ouvertes et à distance (FOAD).

L'évaluation a porté sur l'analyse du rapport d'autoévaluation produit par l'établissement, la visite sur site menée par une équipe d'experts accrédités, et l'examen détaillé de l'ensemble des champs d'évaluation du référentiel de l'ANAQ-SUP. Cette mission d'évaluation s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, visant à apprécier la conformité, la pertinence et l'efficacité du programme au regard des exigences de qualité académique, pédagogique, institutionnelle et technologique.

Le présent rapport rend compte des constats formulés par l'équipe d'évaluateurs, des points forts et axes d'amélioration identifiés, ainsi que des recommandations adressées à l'établissement et à l'ANAQ-SUP pour renforcer la qualité du programme. Il s'appuie sur une analyse documentée, une appréciation critique des pratiques et des résultats, et une prise en compte des spécificités propres à la formation à distance dans le contexte de l'enseignement supérieur au Sénégal.

Ce rapport constitue donc une base pour la décision finale d'accréditation du programme, tout en accompagnant l'établissement dans sa dynamique d'auto-amélioration et d'alignement aux standards nationaux et internationaux de qualité.

1. Présentation de l'établissement et du programme évalué

1.1. Présentation de l'UN-CHK ex UVS

L'Université Numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) est un établissement d'enseignement supérieur public. Elle est créée en 2013 (Décret n° 2013-1294 portant création de l'Université virtuelle du Sénégal), sur recommandation de la Concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur (CNAES), entériné par le Conseil présidentiel sur l'enseignement supérieur au mois d'août 2013.

L'objectif principal de l'UN-CHK est de fournir un enseignement à distance sur la base des ressources numériques et des TIC. De manière spécifique, l'UN-CHK a comme objectifs de :

- cumuler la formation initiale et la formation continue ;
- renforcer la recherche scientifique et technologique ;
- adopter des politiques d'orientation et d'insertion professionnelle ;
- renforcer le service à la communauté ;
- promouvoir l'enseignement à distance ;
- développer la coopération internationale.

L'offre de formation de l'UN-CHK est répartie dans les quatre Pôles de formation suivants : le Pôle Sciences, Technologies et Numérique (STN), le Pôle Lettres, Sciences Humaines et de l'Éducation (LSHE), le Pôle Sciences Juridiques, Économiques et de l'Administration (SEJA), et récemment le Pôle de recherche Innovation et Expertise pour le Développement (PIED).

Le parcours technologie éducative du Master en Sciences de l'Éducation qui est ici soumis à l'accréditation appartient au Pôle Lettres Sciences Humaines et Éducation (LSHE).

1.2. Présentation du programme de Master en Sciences de l'Éducation

1.2.1. Pourquoi la mise en place d'un Master en Sciences de l'Éducation ?

Le programme de Master en Sciences de l'Éducation de l'UN-CHK a été conçu en novembre 2018 par une équipe de techno-pédagogues, de PATS et de professionnels en sciences de l'éducation dans la suite logique du programme de la Licence en sciences de l'éducation. En effet, avec la sortie de sa troisième promotion de diplômés en Licence, l'UN-CHK avait besoin de concevoir des programmes de Master pour accueillir ses propres étudiants et les étudiants des autres universités.

1.2.2. Orientations du programme de Master en Sciences de l'Éducation

L'offre de formation en Sciences de l'Éducation proposée par l'UN-CHK est de niveau Master. Elle est destinée principalement aux professionnels de l'éducation en activité et à toutes autres personnes intéressées. Il s'agit d'un Master qui forme à la conception de projets innovants en éducation et à l'amélioration des pratiques professionnelles dans différents domaines de l'éducation et de la formation.

Le Master en sciences de l'éducation offre aux étudiants une solide formation aux théories de l'éducation, en technologie éducative, en méthodologie de recherche, en sciences sociales. Le programme de Master dispose de trois (3) parcours, à savoir :

- Parcours 1 : Technologie Éducative ;
- Parcours 2 : Apprentissages et enseignement scolaires ;

- Parcours 3 : Administration, Gestion et Gouvernance des Établissements d'Enseignement.

1.2.3. Cibles du programme de Master en Sciences de l'Éducation

Le programme a pour cibles les professionnels de l'enseignement :

- Enseignants ;
- Conseillers pédagogiques (accompagnateurs des enseignants) ;
- Gestionnaires des établissements d'enseignement ;
- Hauts Cadres de l'administration scolaire ;
- Spécialistes en technologie éducative qui souhaitent développer de nouvelles compétences et se renforcer dans les métiers d'enseignant, de formateur de formateurs et de gestionnaire d'établissement ou d'institution scolaire ;
- Chercheurs dans le domaine d'application des technologies de l'éducation et les informaticiens.

1.2.4. Objectifs du Master en sciences de l'éducation

Dans le programme de formations, les apprenants auront l'opportunité :

- de réfléchir sur leur pratique en tant que leader dans leurs domaines respectifs ;
- d'amorcer une démarche de renouvellement des pratiques pour mieux assurer la réussite des élèves ;
- de contribuer à la qualité de tout le système éducatif.

1.2.5. Le parcours Technologie éducative du Master

Chaque parcours est constitué de plusieurs Unités d'Enseignement (UE). Les UE du Master en Sciences de l'Éducation sont :

pour le Semestre 1, « Pratiques Pédagogiques et Innovation », « Les dispositifs de formation à distance », « Pédagogie des médias », « Gestion de projet de formation à distance » ;

pour le Semestre 2, « Gestion des connaissances en Éducation », « Outils et méthodes de suivi dans un dispositif techno-pédagogique de FAD », « TIC et apprentissage scolaire » et « Recherche en Éducation » ;

pour le Semestre 3, « Pédagogie générale et outils technologiques », « Les dispositifs de formation à distance », « production de ressources et d'activités d'apprentissage à distance », « soutien à l'apprentissage dans un dispositif FAD » et

pour le Semestre 4, « Pratiques professionnelles » comprenant la préparation au stage de terrain et à la rédaction du rapport ou du mémoire, stage pratique de terrain, mémoire ou rapport de stage.

Pour les disciplines spécifiques au parcours technologie éducative, les UE le composant sont les suivantes : « Dispositifs de formation à distance », « Ingénierie techno-pédagogique », « Recherche en Éducation » en plus du mémoire ou rapport de stage comme travail de fin de cycle.

1.2.6 Profil de sortie du parcours « Technologies de l'éducation »

Ce parcours prépare l'apprenant à développer une formation de spécialiste en technologies de l'éducation, plus spécifiquement dans l'un ou l'autre des champs de spécialisation liés à l'ingénierie techno-pédagogique :

- Enseignement et soutien à l'apprentissage à l'aide des technologies ;
- Gestion de projets et d'innovations techno-pédagogiques.

Dans la foulée des changements survenus avec l'arrivée du Web 2.0 et des technologies de l'information et de la communication (TIC), le développement, l'implantation et la diffusion de la formation à distance (FAD) constituent des enjeux de taille pour la formation en Sciences de l'Éducation.

Ce parcours offre une nouvelle vitrine à la formation à distance ; il permet d'accroître l'accessibilité aux études et d'assurer une formation scolaire de qualité.

1.2.7. Approche et organisation pédagogique

- Le principal mode d'organisation de la formation est le travail collaboratif : les apprenants sont réunis à distance, en webinaire, en présence d'un tuteur.
- Des cours sous forme de ressources en ligne, des activités d'apprentissages sous forme de tests de connaissances, de résolution de problèmes, de recherches à effectuer et des forums de discussions sont proposés aux apprenants répartis en groupes.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation du Master en Sciences de l'Éducation – Parcours « Technologie éducative », présenté sous format PDF, comprend plus de 70 pages hors annexes, lesquelles sont fournies dans un dossier séparé et consultables à travers des références explicites dans le

corps du rapport. Le document couvre l'ensemble des champs d'évaluation du référentiel de l'ANAQ-SUP pour les programmes à distance, avec un niveau de structuration rigoureux.

Le rapport décrit de manière systématique :

- les standards de qualité de chaque champ d'évaluation,
- les preuves documentaires annexées,
- les forces et faiblesses identifiées,
- ainsi que les recommandations formulées par le comité de pilotage (COPIL).

Des synthèses claires sont proposées à la fin de chaque champ, ce qui facilite l'appropriation des constats majeurs par les experts évaluateurs externes.

Les éléments de preuve (PV, arrêtés, maquettes, conventions, captures d'écran, rapports d'évaluation, etc.) sont abondamment référencés, ce qui renforce la crédibilité du travail d'autoévaluation. On relève notamment la richesse des annexes mobilisées en lien avec la formation à distance, l'insertion professionnelle, la gouvernance et la qualité pédagogique.

Le rapport fait également état de la démarche participative adoptée dans le processus, avec la mobilisation régulière de toutes les parties prenantes (PER, tuteurs, PATS, étudiants, administration, CIAQ), conformément aux exigences de l'ANAQ-SUP.

Il faut noter plusieurs points forts :

- une gouvernance pédagogique claire et bien documentée ;
- une intégration avancée des TIC dans la pédagogie et l'administration ;
- un souci marqué d'alignement avec les référentiels qualité (ANAQ-SUP, REESAO, CAMES) ;
- une ouverture au monde socio-professionnel, avec un bon dispositif d'accompagnement à l'insertion (SIPRA) ;
- une maquette de formation cohérente, alignée aux objectifs du parcours (technologie éducative) en sciences de l'éducation et structurée en quatre (4) semestres.

Cependant, quelques axes d'amélioration sont à considérer :

- la faible exploitation des évaluations des enseignements par les étudiants qui se fait de manière trop centralisée, ce qui explique un taux de retour qui semble insuffisant pour une exploitation systématique du programme de Sciences de l'éducation et particulièrement du parcours technologique ;
- un besoin de formalisation accrue de certaines pratiques pédagogiques, notamment autour des conventions de stage et du suivi post-formation et de l'amélioration de la

stratégie de scénarisation-médiatisation (interaction plus directe avec l'équipe de soutien technologique) ;

- une recommandation judicieuse formulée par le COPIL : intégrer dans les prochaines révisions de maquette des modules en neuro-éducation et intelligence artificielle, en phase avec les tendances actuelles de la recherche et des pratiques éducatives ;
- une actualisation des maquettes en les mettant aux standards 1995 du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO).

Le rapport est **globalement bien rédigé, structuré et fondé sur une démarche rigoureuse**. Il fournit aux experts évaluateurs **les informations essentielles** pour conduire une évaluation externe efficace et documentée. Il reflète une dynamique institutionnelle de qualité, un pilotage sérieux du programme et une volonté d'amélioration continue.

Appréciation globale : Rapport **complet, conforme et utile** pour l'évaluation externe.

3. Description de la visite sur site

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite sur le site s'est déroulée conformément au planning proposé par l'ANAQ-SUP avec un léger aménagement du fait du nombre du personnel intervenant dans ce parcours.

Il faut noter aussi qu'en raison du déménagement du siège de l'Université Numérique Cheikh Hamidou KANE à Diamniadio, tenant compte du fait que le personnel enseignant est plus positionné à Dakar, le comité de pilotage a décidé d'accueillir l'équipe d'évaluation à l'ENO de Mermoz. La journée d'évaluation porte sur les activités suivantes qui ont toutes été réalisées, conformément à ce qui était planifié. Elle a débuté à 8 h 30, par une rencontre, d'une durée de 15 minutes, entre les experts externes, et s'est poursuivie avec l'équipe pédagogique élargie pour discuter sur le rapport d'auto-évaluation et présenter le programme de Master. Cette activité s'est déroulée en présence de plusieurs catégories de responsables :

- trois (3) évaluateurs externes de l'ANAQ-SUP ;
- Responsable du pôle de formation LSHE, représentant du Recteur de l'UN-CHK ;
- les membres du comité de pilotage (COPIL) pour l'auto-évaluation du parcours (technologie éducative) du Master en sciences de l'éducation ;
- Professeur Mouhamadou Mansour DIA, responsable CIAQ, facilitateur.

Cette séance d'ouverture a permis de présenter tous les acteurs qui ont participé à l'auto-évaluation, de rappeler les objectifs de cette visite, de valider l'agenda de la journée, de présenter sommairement l'Institution (missions de formation et de gouvernance) et le parcours de formation. Cette première séance a un peu débordé du fait des discussions autour de la

présentation du parcours de formation. Une pause est intervenue à la suite de cette première séance.

À la reprise, les séries de rencontres ont démarré. Il faut noter ici un léger réaménagement du fait du nombre restreint de participants.

- Le personnel d'enseignement et de recherche constitué ici que d'animateurs (que nous considérons comme des Tuteurs) des cours (les concepteurs des cours, en général, ne sont pas accessibles durant ces rencontres) a été reçu en premier lieu.
- Les étudiants de ce parcours (des étudiants de M2 et d'un étudiant de M1) ont suivi.
- Le personnel de soutien administratif et technique a suivi. Il s'agit de l'administration pédagogique proprement dite, du personnel de soutien technique (techno-pédagogues, scénaristes, etc.) autour des plateformes de l'Institution.

Cette seconde partie de la série de rencontres a permis d'approfondir certains points concernant la gestion pédagogique, administrative et surtout technique de ce programme, le déroulement des enseignements et de l'apprentissage et les activités d'évaluation. Une deuxième pause est intervenue à la suite de cette série de rencontres.

À la reprise, le personnel de soutien technologique a été reçu, en présence de certains responsables du programme, pour tester la plateforme d'enseignement-apprentissage. Les locaux de l'ENO qui abritent certaines infrastructures physiques et informatiques ont été visités.

3.2 Appréciation de la visite sur site

La visite a permis de rencontrer les différentes catégories d'agents et d'acteurs, notamment internes, impliquées dans le parcours (Technologie éducative) du Master en Sciences de l'Éducation de l'Université Numérique Cheikh Hamidou KANE. La visite sur le site s'est bien passée et a été très conviviale, l'équipe d'évaluation ayant été bien reçue et ayant bénéficié de l'ensemble des commodités pour mener à bien la mission. La disponibilité et la grande maîtrise du domaine par le Responsable CIAQ a permis de faciliter le processus et d'avoir toutes les composantes à interroger, à portée de main, dans les délais requis. Les discussions ont été fructueuses, l'accueil chaleureux et le contexte favorable à l'évaluation.

Le comité de pilotage (COPIL) s'est rendu très disponible et à l'écoute de nos préoccupations, tout en faisant preuve d'une ouverture d'esprit et d'une volonté à intégrer les amendements et à fournir les documents complémentaires suggérés par les experts. Le rapport d'autoévaluation a été présenté de manière succincte par le responsable du parcours, laissant plus de temps aux discussions du contenu du rapport d'autoévaluation, en particulier l'analyse des sept (7) champs d'évaluation. L'importance des discussions prouve encore une fois que la

spécificité de l'architecture et de la formation à distance, qu'il serait plus opportun de proposer deux (2) jours d'évaluation, afin de disposer de plus de temps.

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme de formation
Standard 1.01: Le programme de formation est régulièrement dispensé.
De 2019 à nos jours, ce programme de Master en Sciences de l'Éducation est régulièrement inscrit dans le calendrier académique de l'UN-CHK. Il s'est déroulé normalement et a déjà vu sortir quatre (04) promotions. Cependant, nous notons certaines difficultés dans l'encadrement des mémoires pour les promotions 5 et 6 au semestre 4.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02: Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'établissement.
Le programme de formation en technologie éducative du Master en Sciences de l'éducation est en parfait alignement avec les objectifs de formation qui sont validés par un Conseil d'administration selon un plan stratégique allant de 2024 à 2028.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.03: Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel, socio-économique et la communauté dans le but de contribuer, selon ses moyens, à répondre à leurs besoins.
C'est par la mise sur place d'une Direction du Développement et de la Coopération (DDC) comprenant une Division de la coopération et de l'insertion professionnelle avec un Service chargé de l'accompagnement des étudiants à l'insertion professionnelle que le programme de formation de l'UN-CHK s'articule avec le monde socioprofessionnel. La DDC comporte une Division de la coopération et de l'insertion professionnelle chargée de l'accompagnement des étudiants à l'insertion professionnelle et de la Relation avec le Réseau des Alumni (SIPRA). Pour le Master en Sciences de l'Éducation, notons une implication et une contribution importante d'entreprises et de professionnels au Sénégal et à l'étranger du fait de la flexibilité de l'enseignement à distance et de son modèle pédagogique. En effet, l'ambition affichée par l'UN-CHK est de figurer parmi les premières universités du Sénégal considérant le nombre d'étudiants inscrits (plus de 60 000 à ce jour). Aussi, l'UN-CHK a voulu, dès le départ, mettre en place une chaîne de valeur de qualité qui évolue avec

l'augmentation des effectifs et la diversification des formations en vue de répondre aux services à la communauté et d'apporter les réponses adéquates au monde professionnel et socio-économique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés par les organes habilités et communiqués à toutes les personnes concernées. Le Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER) et le personnel d'animation pédagogique et/ou tuteurs prennent une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le conseil de pôle, la cellule pédagogique sont les instances d'orientation de base où se prennent les décisions importantes à chaque réunion. Ces réunions font l'objet d'une convocation envoyée à tous les participants avec un ordre du jour proposé et qui peut être amendé par tous les membres. Le Responsable du pôle peut solliciter les membres de la cellule pour des requêtes et contributions à porter aux instances. La cellule, quand elle juge l'opportunité, peut envoyer des contributions et remarques aux représentants pour un partage aux différentes instances de l'UN-CHK. La communication fonctionne dans les deux sens au niveau de ces instances.

Pour le recrutement du personnel, les appels à candidature sont généralisés. Pour les techniciens et ingénieurs, ceux qui sont recrutés sont généralement ceux qui ont eu à faire des stages ou ont bénéficié antérieurement de CDD. En effet, vu la technicité du travail, la pratique des stages et des CDD leur donne un avantage sur les autres candidats.

On constate que le Tuteur est recruté après une soumission à un appel à candidatures officiellement lancé et publié dans le site web de l'Institution et notifié par arrêté du Recteur de l'UN-CHK. Les contrats avec les Tuteurs sont renouvelés annuellement, ce qui les oblige à rester performants pour être confirmés dans leur poste. Ils reçoivent, de la part de la Direction des Études et de la Sclarité (DES), la charte du tuteur qui lui présente ses charges tutorales et les activités qui sont attendues de lui ainsi que les modalités de rémunération et une adresse mail institutionnel pour l'accès aux plateformes.

La participation du PER et des Tuteurs est réglemantée par arrêté émanant du Rectorat et des instances telles que le Conseil de pôle et de la cellule pédagogique. Les Tuteurs sont impliqués dans la mise en œuvre du dispositif d'assurance qualité du programme. Ils se

réfèrent à la scénarisation pédagogique pour accompagner les étudiants dans le processus d'enseignement-apprentissage. Ils mettent aussi en œuvre leurs propres stratégies pour dispenser un enseignement de qualité. Les enseignants permanents et associés ainsi que les tuteurs participent à l'animation des cours, l'encadrement des mémoires et rapports de stage, les soutenances, les séminaires, la conception des QCM, dans le cadre des évaluations.

Il est nécessaire de veiller à l'amélioration des référentiels de procédures, car il est apparu lors des échanges des difficultés sur le travail de finition de la scénarisation par les techno-pédagogues. Ces derniers ne peuvent pas discuter directement avec les enseignants concepteurs pour l'amélioration de la qualité du produit à mettre en ligne dans les plateformes.

L'équipe des experts recommande (1) de mieux impliquer les étudiants dans les réunions des différentes instances où ils doivent être représentés et (2) de fournir les PV de réunion comme des éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.

Les programmes de formation suivent tout le circuit de validation (de la conception à la validation des maquettes), ce qui constitue une garantie d'assurance qualité.

La Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) a été créée le 08 août 2017 et a mis en place son Plan d'Action Stratégique appelé Plan d'Assurance Qualité (PAQ) inscrit dans le plan stratégique de l'Université Numérique Cheikh Hamidou KANE horizon 2028.

L'UN-CHK a mis en place un système d'Évaluation des Enseignements par les Étudiants (EEE) leur permettant à la fin de chaque cours d'exposer leurs points de vue sur le contenu et le déroulement des enseignements. Aussi, des rencontres avec les étudiants sont initiées au niveau du pôle pour discuter de pédagogie. Toutefois, l'utilisation des résultats de ces évaluations pour prendre des décisions d'amélioration reste encore le ventre mou du système.

La visualisation de la maquette a suscité quelques interrogations : standards du REESAO ; acronyme, Codes et Sigles, nombre de crédits par UE et surtout l'absence de thématiques liés à la neuro-éducation, à l'IA et à l'intégrité numérique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques/pédagogiques

Standard 3.01 : Le programme de formation dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du système LMD (Licence, Master, Doctorat) dans les établissements d'enseignement supérieur (EES) du Sénégal.

Le parcours Technologie Éducative s'inscrit dans le programme de Sciences de l'Éducation de l'UN-CHK et dispose d'une maquette structurée conformément aux recommandations du système LMD avec une prise en charge de modules classiques des sciences de l'éducation et de modules professionnalisants. Une équipe pédagogique d'enseignants à temps plein associés à des enseignants d'autres universités et de professionnels veille sur la qualité des enseignements, des formations et l'encadrement à distance et en présence.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02: Les méthodes d'enseignement utilisées et les ressources pédagogiques proposées aux étudiants permettent d'assurer la transmission des connaissances et l'acquisition des compétences visées.

L'UN-CHK respecte les normes de qualité requises pour l'enseignement à distance et mobilise les ressources adéquates. Des cours théoriques dispensés à distance et des cours pratiques avec dépôt d'un rapport de terrain, témoin des « pratiques de terrain » sont dispensés. L'animation du cours se fait en sessions synchrones et asynchrones avec différentes modalités d'échanges.

Concernant le programme Master en Sciences de l'Éducation de l'UN-CHK, et le parcours Technologie Éducative, il est créé une direction, la Direction de la Formation et de l'Ingénierie Pédagogique (DFIP) chargée d'implémenter et de scénariser les cours afin d'aider les étudiants à aborder les contenus de manière progressive et veille à la conformité aux normes en vigueur. Un système d'Évaluation des Enseignements par les Étudiants (EEE) est mis en place et porte sur le contenu et le déroulement des enseignements par des rapports d'évaluation partagés avec la CIAQ et les pôles de formation pour exploitation. Des rencontres portant sur le fonctionnement de la pédagogie sont également organisées avec les représentants des étudiants. Le parcours en Technologie Éducative du programme de Sciences de l'Éducation de l'UN-CHK, est bien structuré et les enseignements sont régulièrement dispensés. Cependant, il leur est recommandé de réviser les maquettes et de le mettre aux standards adoptés depuis 2015 par le Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO). De même se pose le problème

lié aux profils de candidats qui accèdent à la formation sans, au préalable, avoir une réelle compétence et/ou expérience en Sciences de l'Éducation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les étudiants ont la possibilité de s'auto-évaluer tout au long de la formation avec un Feed-back d'enseignants ou de tuteurs qui leur permettent de mesurer leur niveau d'appropriation des enseignements. Le programme a défini une procédure d'évaluation des apprentissages adaptée à la formation à distance.

Les ressources mises à la disposition permettent aux étudiants d'assimiler les connaissances transmises et de développer des compétences avec l'accompagnement des Tuteurs. Les ressources en connexion posent quelques difficultés de connectivité par rapport à la situation géographique (Zone Sud) et aussi en fonction de la période de l'année comme la saison des pluies. Ceci permet aux étudiants d'apprendre et d'assimiler les connaissances transmises, d'acquérir les fondamentaux dans le parcours au même titre que les étudiants en présentiel des autres universités traditionnelles du Sénégal et à l'étranger. Cependant, de la conception du cours à sa mise en place sur la plateforme, quelques problèmes se posent entre les intervenants professionnels et les techno-pédagogues sur les normes à respecter pour scénariser et implémenter le cours en relation avec les différents niveaux de validation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Le programme de Master en Sciences de l'Éducation – Parcours Technologie Éducative- est mis en œuvre conformément aux textes réglementaires en vigueur au Sénégal. La formation est bien adossée au système LMD avec une organisation en 4 semestres totalisant 120 crédits.

Les conditions d'obtention du diplôme sont :

- encadrées par un règlement pédagogique et un règlement de scolarité validés par les instances de l'UN-CHK ;
- publiées via les plateformes numériques (Moodle et SIPRA) accessibles aux étudiants ;
- alignées sur la réglementation nationale (crédits, validation des UE, soutenance du mémoire).

La délivrance des attestations de réussite et du diplôme final, bien qu'en retard, suit une procédure établie, incluant la validation par le jury de soutenance et les conseils compétents.

Appréciation synthétique

Les conditions d'obtention du diplôme sont réglementées, conformes au cadre LMD et publiées, avec des retards constatés, de manière accessible.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.05 : Le programme de formation maintient un taux de réussite satisfaisant.

Au besoin, il prend les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le rapport d'autoévaluation fournit des données chiffrées sur les taux de réussite enregistrés depuis la première cohorte. On observe :

- une tendance à la progression du taux de réussite global sur les promotions successives (avec une moyenne générale de l'ordre de 75 %),
- une maîtrise progressive des facteurs d'abandon, notamment liés à des difficultés de connexion, à la disponibilité des Tuteurs, ou à la régularité des activités pédagogiques,
- une amélioration du suivi pédagogique via la plateforme SIPRA, qui permet d'identifier rapidement les apprenants en difficulté.

Des efforts sont également notés dans le renforcement de l'encadrement académique, bien que certains retards dans la validation des mémoires (S4) restent à corriger.

Appréciation synthétique. Le programme présente un taux de réussite satisfaisant, avec des mesures concrètes pour améliorer la progression des étudiants, notamment via un accompagnement progressif et une régulation pédagogique. Le dispositif de suivi reste perfectible, mais il existe une volonté manifeste d'amélioration continue.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'enseignement et de recherche et/ou tuteurs

Standard 4.01 : L'enseignement est assuré par une équipe pédagogique qualifiée scientifiquement et compétente du point de vue didactique et technique.

Le rapport montre un processus rigoureux de sélection des PER et des tuteurs. Les PER permanents sont titulaires de doctorat, avec des rangs de Maître de Conférences ou assimilés, certains ayant plus de 20 ans d'expérience universitaire. Les enseignants associés proviennent de différentes universités sénégalaises (UCAD, UGB, UASZ) et étrangères, apportant une diversité académique.

Les Tuteurs, majoritairement docteurs ou en phase de l'être, bénéficient d'une certification au tutorat obligatoire pour enseigner à l'UN-CHK. Le modèle techno-pédagogique permet de compenser partiellement la faible proportion de PER permanents par une forte mobilisation de Tuteurs qualifiés.

L'équipe pédagogique est compétente, diversifiée et adaptée au modèle à distance. Toutefois, le renforcement du nombre de PER permanents demeure un enjeu stratégique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, d'encadrement, de recherche, d'expertise et d'administration des PER/tuteurs est définie.

La répartition des charges est formalisée par des arrêtés et des chartes. Pour les PER, la charge statutaire est encadrée par l'institution, avec des modalités spécifiques en cas de fonctions administratives. Les Tuteurs sont classés par catégories avec une charge horaire annuelle définie (240 h de tutorat, 1200 copies à corriger, surveillance, etc.). Le système de contractualisation et de mensualisation des paiements renforce la stabilité, la motivation et l'engagement des Tuteurs.

La répartition horaire est claire et adaptée aux besoins du programme. Une réflexion est toutefois souhaitable pour adapter la contractualisation à la spécificité durable du Tutorat à l'UN-CHK.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03 : L'établissement assure un développement structuré et bénéfique d'échanges de PER avec d'autres établissements d'enseignement supérieur à l'échelle nationale et internationale.

Les PER associés représentent plus de 80 % des intervenants, en majorité issus d'universités sénégalaises et étrangères. Ces échanges permettent une diversité d'approches et renforcent

la professionnalisation du programme. La faiblesse en PER permanents est ainsi partiellement compensée. Des partenariats avec des universités internationales et des professionnels du secteur sont valorisés, notamment dans les cours professionnalisants.

Les échanges interuniversitaires sont fonctionnels. Il est cependant recommandé d'augmenter les recrutements de PER permanents pour renforcer l'autonomie de la cellule pédagogique.

L'UN-CHK met en œuvre un modèle hybride basé sur le tutorat renforcé par des PER associés. La qualité scientifique et didactique de l'équipe pédagogique est satisfaisante, grâce à une sélection rigoureuse, des formations techno-pédagogiques et une contractualisation encadrée. Cependant, la faible proportion de PER permanents dans le programme est une limite à long terme pour la stabilité académique, l'encadrement des mémoires et la gouvernance pédagogique autonome.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Personnel administratif, technique et de service (PATS)

Standard 5.01 : Le Personnel administratif, technique et de service intervenant dans le programme de formation est qualifié.

Les huit (8) agents qui assurent la gestion administrative du Master sont recrutés à la suite d'appels à candidature. Ils sont qualifiés dans la gestion de la formation à distance, ont une bonne connaissance en informatique. Dès leur recrutement, les agents sont familiarisés aux outils de formation à distance. Chaque fois qu'un nouvel agent est recruté au sein du pôle LSHE, il bénéficie d'une formation sur les outils de formation à distance. Cependant ils affirment être très sollicités et souhaiteraient disposer de journées de télétravail pour se reposer.

L'UN-CHK dispose aussi de techno-pédagogues, d'administrateurs de plateformes et de systèmes qui gèrent les plateformes d'enseignement. Ils y implémentent toutes les ressources : syllabi, supports de cours, TD, etc. Ils souhaiteraient travailler directement avec les enseignants concepteurs qui sont auteurs des ressources pour une meilleure présentation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : Les activités du PATS sont encadrées et réglementées pour assurer le bon déroulement du programme de formation

En concertation avec la Direction du pôle, la DRH élabore une fiche de poste qui décrit les missions et les activités que doit effectuer l'agent avant la rédaction et la publication de

l'appel à candidature pour recruter un CDD ou un CDI. Ces fiches de postes recensent de manière détaillée les missions et compétences requises pour chaque PATS. La fiche de poste permet aussi à l'institution d'avoir une vision claire sur ses attentes du PATS, de ses responsabilités, ses compétences requises et de son positionnement dans l'équipe et dans l'administration.

Qu'ils soient à la division des enseignements et de l'administration ou à la division de la pédagogie, les agents du pôle LSHE contribuent quotidiennement au bon déroulement du Master en Sciences de l'Éducation. L'appui aux activités du programme par les PATS est effectif. L'entretien que les experts ont eu avec eux le confirme. Les experts ont entendu des agents engagés, cherchant à satisfaire le plus possible les étudiants pour qu'ils puissent s'inscrire convenablement, suivre les enseignements, subir les épreuves d'évaluation et recevoir leurs résultats et leurs relevés de notes et attestations.

Les Techno-pédagogues, les agents de la scolarité, les Tuteurs sont au cœur du dispositif pour la bonne marche du Master. Ils bénéficient de formations continues pour renforcer leurs compétences. Leurs CV et leurs fiches de postes justifient bien les formations dont ils ont bénéficié. Cependant, nous suggérons qu'un élément de preuve relatif à l'évaluation des activités des PATS soit fourni.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Étudiants

Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme de formation sont publiées.

Dans le rapport d'autoévaluation, il est mentionné que : les modalités d'admission au Master « Sciences de l'éducation » sont fixées et éditées, Un appel à candidatures est lancé et la sélection est effectuée par la cellule de sciences de l'éducation après la clôture de dépôt des dossiers de candidature.

Les preuves fournies par la CIAQ, après interpellation des experts, sont les suivantes : (1) les appels à candidatures des deux (2) précédentes cohortes et celle de 2024-2025, (2) les PV établis par la commission chargée de sélectionner les candidats admis en Master Sciences de l'éducation, parcours « Technologie éducative » sont fournis.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.02 : Un dispositif d'accueil, d'information et d'orientation adapté à la formation à distance est mis en place

Un service/dispositif est dédié à l'accueil, à l'information et à l'orientation des étudiants. Il comporte un dispositif d'inscription en ligne des candidats au programme et des espaces d'information physiques ou en ligne. Ce service appelé BAOI est logé au sein de la Direction de la Communication et du Marketing. Dans chaque ENO, deux membres du bureau y sont en permanence. À chaque rentrée académique, il est également mis en place une cellule d'accueil venant en appui aux agents du BAOI. Elle est composée d'étudiants sélectionnés selon les critères de maîtrise de l'environnement universitaire et de connaissance parfaite du modèle pédagogique de l'UN-CHK. Des preuves palpables de l'existence du service et des agents qui y travaillent sont fournies.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.03 : Les étudiants ont accès aux ressources et outils numériques. Ils bénéficient d'une assistance à l'utilisation du dispositif de formation à distance.

Tous les étudiants du programme disposent de terminaux (ordinateurs, tablettes, etc.). Des centres fonctionnels facilitant l'accès des étudiants aux ressources numériques existent. Chaque année académique, les nouveaux étudiants inscrits administrativement et qui ont suivi les cours transversaux, bénéficient d'un ensemble d'outils de travail composé d'un ordinateur et d'un kit de connectivité.

Chaque année, une subvention de 50.000.000 FCFA est accordée par Le Recteur pour la bonne exécution du programme "Un étudiant, un ordinateur".

L'UN-CHK dispose d'un large réseau d'Espaces Numériques Ouverts (ENO) qui sont les terminaisons physiques de l'université numérique dans les départements du Sénégal. L'ENO dispose de ressources informatiques et télécoms qui permettent aux étudiants de suivre leurs cours en présentiel et/ou à distance. Les statistiques d'étudiants ayant reçu des ordinateurs portables, la carte des espaces ouverts numériques sont fournies.

Au niveau de chaque ENO, il y a un Assistant de Gestion Technique et un Chargé de la pédagogie qui prennent en charge les préoccupations des étudiants au niveau local. Les étudiants peuvent aussi interpeller directement les administrateurs de plateformes par mail par rapport à des problèmes d'accès aux plateformes d'apprentissages.

Cependant, il serait bien de préciser dans l'autoévaluation les conditions d'acquisition de ces outils par les étudiants du Master en Sciences de l'éducation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.04 : L'égalité des chances entre les étudiants est garantie

Des statistiques relatives aux nombres d'étudiants et d'étudiantes inscrits dans les trois premières promotions du Master indiquent la part respective de femmes et d'hommes. On remarque que les femmes sont globalement bien représentées dans le programme de Master en Sciences de l'Éducation. La possibilité d'étudier tout en restant chez soi, favorise l'inscription des femmes, qui dans notre société sont responsables de l'organisation de la famille. Dans les trois premières promotions, on constate que le nombre d'étudiants inscrits dans les ENO situés en zone universitaire est plus important que celui de ceux inscrits dans les ENO situés en zone non universitaire.

Aucune information n'est fournie sur l'admission et l'accompagnement d'étudiants en situation de handicap.

Ne disposant pas d'un exemplaire d'appel à candidature, les experts externes ne peuvent pas apprécier les critères encourageant les femmes à candidater.

Les critères d'admission et les conditions d'études sont validés par les instances compétentes de l'UN-CHK. Ainsi, des quotas d'étudiants en situation de handicap peuvent être fixés par le Conseil pédagogique.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 6.05 : La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis

Les maquettes ne sont pas établies selon les normes du REESAO de 2015. Ce qui ne facilite pas la mobilité nationale et internationale des étudiants. Il n'y a pas de document présentant une vue générale des échanges d'étudiants aux plans national et international dans le cadre du programme de Master et particulièrement du parcours technologie éducative. Ensuite, l'UN-CHK n'a signé aucune convention intégrant la mobilité des étudiants. C'est pour cette raison qu'une division des conventions de partenariats est créée à cet effet.

La preuve non fournie, les experts externes peuvent bien avancer qu'il n'existe pas à l'UN-CHK de service chargé d'établir les équivalences et la reconnaissance des titres et diplômes.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 6.06: Le programme de formation pourvoit un encadrement adéquat des étudiants.

Un encadrement de qualité n'est pas garanti aux étudiants de ce Master car il n'y a que quatre (4) enseignants habilités à encadrer un mémoire. Malgré l'appui de certains PER des autres pôles de l'UN-CHK et des enseignants associés interviennent à l'UN-CHK, chaque année certains étudiants peinent pour avoir un sujet de mémoire et d'autres un encadreur. Des statistiques quantitatives concernant l'encadrement sont fournies à la demande des experts, il s'agit : (1) des arrêtés rectoraux portant mise en place et constitution de jury pour les

soutenances de mémoires du Master Sciences de l'éducation, (2) des autorisations de soutenance signées par le Directeur du pôle LSHE et le responsable du Master en Technologies éducatives et (3) un tableau présentant les taux d'encadrement des précédentes promotions.

Ces documents numériques présentés sont adaptés pour soutenir l'encadrement, mais pas suffisants : des documents de validation de stage manquent malgré la production des PV à la deuxième version de ce rapport.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 6.07: Le programme de formation a mis en place un dispositif de réclamation pour assister les étudiants sur les plans technique et organisationnel.

Il n'existe pas de service physique ou en ligne chargé de traiter les requêtes et les réclamations des étudiants du programme. Aucune preuve de l'existence de ce service n'est fournie, mais les autorités ont fourni, à la demande des experts, les documents suivants : (1) des formulaires de réclamations électroniques mis à la disposition des étudiants, (2) des échanges de mails entre étudiants (réclamations) et administration (traitement des requêtes), (3) des preuves de prise en charge des préoccupations des étudiants du Master Sciences de l'Éducation, parcours « Technologies éducatives ».

L'équipe des experts suggère au pôle LSHE de mettre en place un service chargé des réclamations et que ce service commandite, dans un bref délai, une enquête de satisfaction des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.08 : Le programme de formation se préoccupe de l'insertion socio-professionnelle des étudiants.

Le programme de formation dispose d'une stratégie d'aide à l'insertion et au suivi des diplômés bien structuré.

Le programme de formation possède la liste de ses diplômés et s'en sert pour rester en contact avec eux et les consulter.

Des documents prouvant l'existence d'une stratégie d'aide à l'insertion des diplômés sont fournis.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et infrastructures

Standard 7.01: Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont adaptées et disponibles à long terme.

Le programme de formation dispose d'infrastructures physiques et de supports informatiques et numériques nécessaires à la réalisation durable de ses objectifs, prend les dispositions pour assurer l'accès permanent à Internet et veille au respect des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle. Des documents servant de preuves sont disponibles à travers différentes annexes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

5. 1. Gouvernance / Assurance qualité

- Existence d'un comité de pilotage fonctionnel, regroupant PER, PATS, tuteurs et étudiants, avec des réunions régulières et des comptes rendus disponibles.
- Mise en place d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) active, pilotée par un PER de rang professeur, avec un plan d'assurance qualité aligné au plan stratégique de l'université.
- Participation effective des étudiants dans les instances décisionnelles (Conseil académique, Commission pédagogique, etc.).
- Processus de révision des programmes bien défini, conforme au manuel qualité de l'établissement et au référentiel de l'ANAQ-SUP.

5. 2. Offre de formation

- Maquette conforme au système LMD, bien structurée sur quatre semestres avec des UE réparties de manière équilibrée.
- Présence de modules professionnalisants intégrant les TIC, la gestion de projet, la scénarisation pédagogique et la production de ressources éducatives.
- Élaboration systématique de syllabi et fiches de scénarisation, facilitant la compréhension des objectifs d'apprentissage et des modalités d'évaluation.
- Dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) disponible, même si, sous-exploité, et encadré par des procédures partagées avec les équipes pédagogiques.

5.3. Ressources humaines

- Équipe pédagogique pluridisciplinaire, incluant des PER permanents de l'UN-CHK, des enseignants associés d'universités partenaires (UCAD, UASZ, etc.) et des professionnels du secteur éducatif.
- Recrutement transparent des tuteurs via appel à candidature, avec charte tutorale et rôles bien définis.
- Implication des professionnels dans la conception, l'animation et l'encadrement des projets de terrain et stages, renforçant la professionnalisation du master.
- PATS formés aux outils numériques éducatifs et fortement impliqués dans l'encadrement logistique et administratif.

5. 4. Infrastructures

- Présence de 17 Espaces Numériques Ouverts (ENO) répartis sur l'ensemble du territoire, facilitant l'accessibilité et la territorialisation de l'enseignement.
- Plateforme de formation robuste, avec un environnement numérique de travail (ENT), forums, outils de webconférence, tests, et outils d'édition pédagogique.
- Plateforme SIPRA dédiée à l'insertion professionnelle des étudiants avec lettres de recommandation automatisées, cliniques CV, simulateurs d'entretien, etc.
- Sécurité des données assurée via des protocoles institutionnels et infrastructures numériques centralisées et aussi sécurisées.

6. Points faibles du programme

6. 1. Gouvernance / Assurance qualité

- Dispositif d'assurance qualité insuffisamment exploité pour la régulation pédagogique active.
- Faible culture de suivi-évaluation du côté des étudiants et intervenants externes, avec peu de retours formalisés.

6. 2. Offre de formation

- Maquette à actualiser selon les standards du REESAO 2015-2016.
- Non-intégration de champs émergents (neuroéducation, intelligence artificielle éducative, éthique du numérique, analyse de données en éducation).

- Faible présence d’UE/EC d’ouverture favorisant sociabilité, autorégulation et motivation.
- Syllabi trop descriptifs, sans explicitation claire des compétences ni alignement pédagogique systématique.
- Séminaires de recherche peu formalisés.
- Traçabilité insuffisante du stage de fin de formation (conventions non systématiques).

6. 3. Ressources humaines

- Nombre réduit de PER permanents limitant tutorat, encadrement et recherche.
- Forte dépendance aux enseignants associés et professionnels externes, avec coordination et suivi insuffisant
- PATS en nombre limité, surtout dans les ENO en régions.
- Rôles entre PER, tuteurs, techno-pédagogues et services d’appui insuffisamment délimités.

6. 4. Infrastructures

- Difficultés récurrentes de connexion Internet et de maintenance dans certains ENO.
- Équipements inégaux entre ENO (ordinateurs, serveurs, onduleurs, espaces adaptés).
- Absence de bibliothèque numérique intégrée spécifique au master.
- Communication limitée sur la politique de cybersécurité.
- Faible disponibilité de postes informatiques personnels et de soutien matériel pour mémoires et productions multimédia.

7. Appréciations générales

Le Master en Sciences de l’Éducation – Parcours Technologie Éducative- est un programme globalement bien conçu, structuré autour d’une maquette LMD conforme même si les standards 2015-2026 du REESAO ne sont pas actualisés, d’un environnement techno-pédagogique riche, et d’une gouvernance participative s’appuyant sur des instances actives (COPIL, CIAQ, cellule pédagogique). Il s’inscrit pleinement dans la mission de l’UN-CHK, qui vise à rendre l’enseignement supérieur accessible sur tout le territoire national, grâce à son réseau d’ENO et sa plateforme numérique robuste.

L’équipe pédagogique, bien que numériquement restreinte en PER permanents, est renforcée par un vivier d’enseignants associés et de professionnels du secteur, qui contribuent à la

diversité des contenus, à l'ancrage pratique des cours, et à la professionnalisation du parcours. Les tuteurs jouent un rôle central dans le soutien aux apprenants, même si leur coordination gagnerait à être clarifiée.

Le programme affiche également une forte orientation vers l'insertion professionnelle, avec un dispositif complet (SIPRA) incluant stages, incubateur étudiant, cliniques CV, webinaires et accompagnement à l'auto-emploi. Cette dynamique favorise une approche par compétences ancrée dans les besoins du marché du travail.

Cependant, plusieurs points d'amélioration demeurent. D'abord, le faible taux de réponse aux évaluations des enseignements limite l'analyse critique interne et le bouclage du cycle qualité. Ensuite, le manque de formalisation systématique des stages (convention, traçabilité) freine l'encadrement académique rigoureux de ces expériences. Par ailleurs, la faible intégration de modules innovants sur la neuroéducation, l'intelligence artificielle, ou l'éthique du numérique appelle une révision à venir de la maquette pour rester en phase avec les mutations actuelles du champ éducatif.

Sur le plan des infrastructures, malgré les efforts d'équipement dans les ENO, des disparités subsistent, notamment en ce qui concerne la connectivité, les bibliothèques numériques spécialisées, et l'accès équitable à des ressources matérielles pour les travaux de recherche.

Enfin, la chaîne de coordination entre les acteurs pédagogiques (PER, tuteurs, technopédagogues, PATS) gagnerait à être mieux harmonisée, à travers des procédures claires et des cadres de collaboration plus formels.

En somme, le programme présente un fort potentiel de consolidation en tant que référence nationale et régionale en formation à distance dans le domaine des sciences de l'éducation. Pour ce faire, il doit maintenant renforcer ses mécanismes internes de régulation pédagogique, diversifier son offre en intégrant des thématiques émergentes, et formaliser davantage les pratiques d'encadrement, d'évaluation et de gestion documentaire.

Il s'agit d'un programme prometteur, en phase de maturation, qui pourrait atteindre une pleine reconnaissance académique et professionnelle s'il renforce ses dispositifs internes et capitalise sur ses acquis.

8. Recommandations à l'établissement

- Intégrer de manière formelle et obligatoire la convention de stage comme document exigible pour la soutenance, afin de garantir un encadrement structuré et traçable.
- Renforcer la collecte et l'exploitation des données issues de l'évaluation des enseignements par les étudiants, via des campagnes incitatives et des synthèses partagées avec les concepteurs et tuteurs.
- Introduire dans la maquette révisée des modules innovants en neuro-éducation, IA éducative, data science pédagogique et éthique du numérique, afin de mieux répondre aux évolutions du secteur.
- Clarifier et harmoniser les rôles entre PER, tuteurs, techno-pédagogues et cellules d'appui pour fluidifier la chaîne pédagogique et réduire les chevauchements ou zones d'ambiguïté.
- Mettre en place des cadres d'échange réguliers (séminaires, ateliers mixtes) entre concepteurs, tuteurs, ingénieurs pédagogiques et étudiants pour mieux coordonner la mise en œuvre pédagogique.
- Créer une charte des pratiques tutorales et d'encadrement, signée par tous les intervenants, pour renforcer la lisibilité et l'équité dans l'accompagnement.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Soutenir les programmes à distance innovants, en leur fournissant des outils d'auto-évaluation plus spécifiques à l'enseignement hybride et aux modèles ENO.
- Encourager la recherche-action sur la qualité des formations à distance, en intégrant l'expérience de l'UN-CHK comme étude de cas nationale.
- Favoriser la mutualisation des ressources pédagogiques numériques interuniversitaires via des plateformes ouvertes accréditées.
- Accompagner les universités dans l'intégration des nouvelles disciplines émergentes, notamment l'IA, la neuro-éducation et la science des données éducatives.

10. Proposition de décision

Favorable à l'accréditation